

Assemblée extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 7 octobre 2010
au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur la pro mairesse Madame Lucienne Fortin

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Johanne Bonenfant

Un avis de convocation a été signifié à chacun des élus

Madame Carole Boudrias secrétaire adjointe est aussi présente.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Ouverture de l'assemblée

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2. Sujets (et documents le cas échéant)

*2.1 Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de
4 000 tonnes métriques 0-3/4 MG 20-B*

*2.2 Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 1 500
tonnes métriques 0-2 ½ granulométrie étalée Chemin Barrage
Castor*

*2.3 Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de
4 000 tonnes métriques de sable tamisé à AB 10*

*2.4 Acceptation de l'appel d'offres # 2209-10 sur invitation la
fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte)
sur les chemins Lamoureux et Nadeau*

*2.5 Autorisation du maire à signer une entente avec un des
contracteurs pour fourniture de sable tamisé au prix le plus bas*

2.6 Souper du curé au profit des communautés

2.7 Crédit mauvaise créance facture incendie

*2.8 Acceptation de l'appel d'offre d'architecte pour plan et devis pour
agrandissement de la caserne*

3. Période de questions

4. Fermeture de l'assemblée

2010 - E - 0710 - 01

Ouverture de l'assemblée

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 0710 - 02

Adoption de l'ordre du jour

La pro mairesse madame Lucienne Fortin procède à l'adoption de l'ordre du jour

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 0710 - 03

Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 4 000 tonnes métriques 0-3/4 MG 20-B livré à 2 kilomètres sur le chemin Lamoureux

Trois offres reçues

Nom	Prix la tonne métrique taxe incluses
Sablère Maudrey	11.16 \$
Lacelle & Frères	17,33 \$
Agrégat Décor Estrie Inc.	12.01 \$

Note : l'appel d'offres présenté par les Agrégats Décor Estrie Inc. n'est pas conforme à la demande de la municipalité.

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu d'accepter l'appel d'offres sur invitation présenté par Sablière Maudrey.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 0710 - 04

Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 1 500 tonnes métriques 0-2 ½ granulométrie étalée Chemin Barrage Castor

Trois offres reçues

Nom	Prix la tonne métrique taxe incluses
Sablière Maudrey	6.38 \$
Lacelle & Frères	19.13 \$
Agrégat Décor Estrie Inc.	16.16 \$

Note : l'appel d'offres présenté par les Agrégats Décor Estrie Inc. n'est pas conforme à la demande de la municipalité.

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu d'accepter que l'appel d'offres sur invitation présenté par Sablière Maudrey .

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010- E - 0710 - 05

Acceptation de l'appel d'offres sur invitation pour achat de 4 000 tonnes métriques de sable tamisé à AB 10

Trois offres reçues

NOM	Prix la tonne métrique taxe incluses
Sablière Maudrey	7.59 \$
Lacelle & Frères	5.42 \$
Agrégat Décor Estrie Inc.	6.77 \$

Note : l'appel d'offres présenté par les Agrégats Décor Estrie Inc. n'est pas conforme à la demande de la municipalité.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu d'accepter l'appel d'offres sur invitation présenté par Lacelle & Frères.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 0710 - 06

Acceptation de l'appel d'offres # 2209-10 sur invitation la fourniture, la pose et le transport d'enrobé bitumineux (asphalte) sur les chemins Lamoureux et Nadeau

Trois offres reçues

NOM	Prix la tonne métrique taxe incluses
Pavage Wemindji	127.21 \$
Pavage Paquette	177.84 \$
Michel Lacroix construction Inc.	145.00 \$

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité accepte l'appel d'offres sur invitation présenté par pavage Wemindji.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 - E - 0710 - 07

Rayer le point 2.5

Autorisation du maire à signer une entente avec un des contracteurs pour fourniture de sable tamisé au prix le plus bas

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que l'item 2.5 soit retiré de l'ordre du jour.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2010 - E - 0710- 08

Crédit pour mauvaise créance

La conseillère madame Johanne Bonenfant appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité accepte le crédit au montant de 1 666.88\$ facture concernant une sortie incendie.

Note La pro mairesse Madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2010 - E - 0710 - 09

Acceptation de l'appel d'offre d'architecte pour plan et devis pour agrandissement de la caserne

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Johanne Bonenfant propose et il est résolu que l'acceptation pour plan et devis pour l'agrandissement de la caserne soit reportée à une séance ultérieure.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil. Cette période a débuté à 18 heures 05.

2010 - E - 0710 - 10

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 18 heures 10 que la présente assemblée soit fermée.

Note La pro mairesse madame Lucienne Fortin, présidente de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Lucienne Fortin
Pro Mairesse

Carole Boudrias
secrétaire adjointe